

Pour faire votre demande de reconnaissance  
 Responsable de service de garde éducatif (RSGE)  
 en milieu familial ou en communauté

**Documents à fournir pour présenter votre dossier au Bureau coordonnateur**

Documents ``**Demande de reconnaissance**`` disponible sur notre site Internet

Copie du **certificat de naissance** ou pièce d'identité RSGE ou copie du certificat de citoyenneté

Copie **certificat de naissance** ou pièce d'identité de(s) enfant(s) qui habite avec vous

Déclaration de bonne santé physique et mentale

**Copie du certificat cours de secourisme** adapté à la petite enfance et comprenant la gestion des allergies sévère d'une durée de 8 heures.

**Absence d'empêchement RSGE** (recherche judiciaire), prend rendez-vous auprès d'Anouk pour venir signer le consentement à la vérification, avec 2 pièces d'identité dont l'une avec une photo. Des frais de 86.42\$ pour chaque demande sont nécessaire pour payer le service policier

**Absence d'empêchement des autres personnes de 18 ans et +** qui habite la résidence où seront fourni les services de garde, prendre rendez-vous auprès d'Anouk pour venir signer le consentement = frais de 86.42\$ pour chaque demande.

Copie de votre **procédure d'évacuation**

**Autorisation par le propriétaire**, si vous êtes locataire

**Copie du certificat d'enregistrement ou no d'immatriculation Arme à feu** (s'il y a lieu)

**Formations**

**Cour de secourisme (8 heures)** doit être suivi avant l'ouverture du service de garde

**Formation 45 heures sur la garde éducative en milieu familial** ou formation équivalente, vous avez 1 an après votre reconnaissance pour compléter ce cours.

**Hygiène et salubrité alimentaire en milieu familial 3.5 h, offert par le MAPAQ**

**Autres**

**Description de votre programme éducatif**, vous avez 24 mois maximum après votre reconnaissance pour fournir ce document.

